



# INFO-TRI

## Nouveaux jours de collecte : 14 communes concernées



**A partir du 9 janvier 2012, le SMICOTOM modifie les jours de collecte des déchets sur 14 de ses communes.**

Ces changements interviennent dans une logique de cohérence territoriale et d'équité et offrent ainsi des collectes plus équilibrées.

Dans ce bulletin d'information, vous trouverez un tableau recensant les nouveaux jours de collecte ainsi qu'un calendrier qui vous permettra de mieux appréhender ces nouveaux changements.

En complément, un adhésif sera posé sur tous les containers d'ordures ménagères pour rappeler ces changements.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les services du Syndicat au 0800 505 508 ou au 05 56 73 27 43.

**Tournez la page et découvrez les nouveaux jours de collecte.**

### Page 2

Les nouveaux jours de collecte de 14 communes à partir du 9 janvier

Comment remplir le calendrier 2012 du SMICOTOM pour vous rappeler quels sont vos jours de collecte.

### Page 3

Dossier prévention : Bilan de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets STOP-PUB : Faites du vide dans votre boîte aux lettres La prévention vue par le Président

### Page 4

Site de Naujac sur Mer : les gaz de déchets se recyclent Déchets professionnels : le compostage n'a pas d'âge Les brèves

# Les brèves

## Les sacs compostables sont en mairie

Vous pouvez d'ores et déjà aller retirer votre lot annuel de sacs compostables (6 rouleaux) dans votre mairie.

Pour les habitants de Soulac et Pauillac, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître le lieu et les horaires de retrait.

Pour ceux de Saint-Laurent Médoc, les sacs sont à retirer au bureau du SMICOTOM sur la Zone d'activités.

## Nouveaux points de collecte des textiles usagés

La collecte des textiles usagers se porte très bien : en 2 ans et demi, 480 tonnes de vêtements, de chaussures et d'articles de maroquinerie ont ainsi pu être collectées et valorisées.

2 nouveaux points ont été créés : À Lacanau Océan, rue de l'Adjudant Guillard et à Saint-Laurent Médoc, rue du Général de Gaulle.

Pour connaître les autres emplacements : 0800 505 508 ou [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr).

## Les bouchons en liège se recyclent

Le SMICOTOM collecte toujours les bouchons en liège au profit de l'association France Cancer. Les bouchons sont à déposer dans les déchèteries ou directement au siège du SMICOTOM à Saint-Laurent Médoc.

# Site de Naujac sur Mer : Les gaz de déchets se recyclent

La valorisation du biogaz est un plus pour l'environnement et pour le porte-monnaie des contribuables.

Depuis le mois de juillet, le site de traitement de Naujac sur Mer est pourvu d'une unité de valorisation de biogaz.

**Limiter les impacts sur l'environnement.** Le biogaz est issu de la fermentation de déchets. La récupération de ce gaz est d'autant plus intéressante que le méthane qu'il contient est un gaz à effet de serre bien plus puissant que le dioxyde de carbone (CO2).

Cette unité transforme le bio gaz en électricité et a déjà produit 450 000 kilowatts-heure en 4 mois.

Même la chaleur produite par les moteurs est valorisée. Elle sert à évaporer les effluents du site qui ont été préalablement traités. L'objectif est de ne rejeter aucun effluent dans le milieu naturel.

**Economies financières.** D'un point de vue économique, la présence de cette unité de valorisation limite l'augmentation de la TGAP (Taxe Général sur les Activités Polluantes) : en 2015, lorsque le TGAP aura atteint son plafond (40 euros par tonne enfouie), l'économie, pour le SMICOTOM et ses contribuables, sera alors de 500 000 euros par an.



L'unité de valorisation du biogaz.

# Déchets des professionnels : le compostage n'a pas d'âge

A l'Ehpad Saint-Jacques de compostelle, le compost produit a trouvé sa place en servant d'amendement au potager des résidents.

Depuis 1 an, 2 composteurs sont installés à l'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes) Saint-Jacques de Compostelle à Soulac. Pour Mme Joly-Bernier, directrice de l'établissement, la motivation était « de produire notre propre engrais à partir de déchets compostables et par la même occasion réduire les déchets à collecter. »

**Tout commence au niveau des cuisines.** Tous les jours, une résidente, Mme Lassègue, s'adonne à éplucher les légumes afin d'occuper ses matinées. Les épluchures mises de côté sont ensuite déposées en vrac dans un bac.

Le monsieur composteur de l'Ehpad, Mr Rulleau, se charge de les récupérer et de les incorporer au compost.

**Mais que devient le compost ?** «Le compost, nous le mettons dans le «jardinou» », précise Mme Joly-Bernier.

«C'est un jardin qui permet de jardiner debout.», d'où la contraction... Des résidents se sont appropriés ce potager et d'autres viennent pour passer quelques instants assis sur le banc situé à proximité.

Mme Joly-Bernier a sûrement raison : «Le jardin, ça apaise, ça calme. Pour les résidents, c'est très important.»



Le compost sert d'amendement pour le potager



SMICOTOM  
20, zone d'activités - BP 18  
33112 SAINT LAURENT MEDOC  
Tél. : 05 56 73 27 40 - Fax : 05 56 73 27 41  
Courriel : [contact@smicotom.fr](mailto:contact@smicotom.fr)

[www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)



# Nouveaux jours de collecte à partir du 9 janvier

Le changement de jour de collecte intervient à partir du 9 janvier et concerne 14 communes.

| Communes                                    | Type de bac              | Nouveau jour de collecte | Fréquence          | Prochaine collecte  |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------|---------------------|
| Carcans*                                    | tout venant/bio déchets  | mardi matin              | 1 fois par semaine | Mardi 10 janvier    |
|   | emballages papiers/verre | vendredi matin           | 1 fois par semaine | Vendredi 13 janvier |
| Cissac                                      | tout venant/bio déchets  | jeudi après- midi        | 1 fois par semaine | Jeudi 12 janvier    |
|   | emballages papiers/verre | mercredi après-midi      | semaines paires    | Mercredi 11 janvier |
| Grayan/euronat                              | emballages papiers/verre | jeudi matin              | 1 fois par semaine | Jeudi 12 janvier    |
| Hourtin*                                    | tout venant/bio déchets  | mardi matin              | 1 fois par semaine | Mardi 10 janvier    |
|   | emballages papiers/verre | vendredi matin           | 1 fois par semaine | Vendredi 13 janvier |
| Lacanau ville**<br>(le bourg et les écarts) | tout venant/bio déchets  | lundi après-midi         | 1 fois par semaine | Lundi 9 janvier     |
| Le verdon                                   | tout venant/bio déchets  | lundi matin              | 1 fois par semaine | Lundi 9 janvier     |
| Lesparre*                                   | tout venant/bio déchets  | jeudi matin              | 1 fois par semaine | Jeudi 12 janvier    |
| Ordonnac                                    | tout venant/bio déchets  | mardi après-midi         | 1 fois par semaine | Mardi 10 janvier    |
| Saint-Laurent*                              | tout venant/bio déchets  | vendredi après-midi      | 1 fois par semaine | Vendredi 13 janvier |
| Saint-Seurin                                | tout venant/bio déchets  | mardi après-midi         | 1 fois par semaine | Mardi 10 janvier    |
| Soulac                                      | tout venant/bio déchets  | lundi matin              | 1 fois par semaine | Lundi 9 janvier     |
| Valeyrac                                    | tout venant/bio déchets  | mercredi après-midi      | 1 fois par semaine | Mercredi 11 janvier |
| Vendays*                                    | tout venant/bio déchets  | jeudi matin              | 1 fois par semaine | Jeudi 12 janvier    |
| Vensac                                      | tout venant/bio déchets  | mercredi après-midi      | 1 fois par semaine | Mercredi 11 janvier |
|   | emballages papiers/verre | mercredi après-midi      | semaines impaires  | Mercredi 18 janvier |

\* Le changement concerne seulement une partie de la commune, l'autre partie étant déjà collectée ce jour.

L'ensemble de la commune sera dorénavant collecté en même temps.

\*\* Seule la zone de Lacanau Ville est concernée par le changement. Lacanau Océan, Carreyre, la Grande Escoure, le Moutchic seront toujours collectés le lundi matin.


## Comment remplir le calendrier 2012 ?

Le calendrier du SMICOTOM vous permettra de mieux appréhender vos jours de collecte. A conserver.



Jour de collecte :

Inscrivez ici votre jour de collecte du "tout-venant" (bac gris) et des bio déchets.



Jour de collecte :

Semaine verte   
Semaine rose

Inscrivez ici votre jour de collecte des emballages/papiers et de verre  
Pour les communes collectées tous les 15 jours :  
- cochez orange si vous êtes collectés les semaines paires,  
- cochez bleue si vous êtes collectés les semaines impaires.

# La prévention ou comment diminuer les déchets ?

## Bilan de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Le SMICOTOM était présent dans les hypermarchés Leclerc et Carrefour de Lesparre.

Durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui s'est déroulée du 19 au 26 novembre, les animateurs du SMICOTOM ont tenu des stands d'information afin de sensibiliser les usagers à la Réduction des déchets. Plus de 160 personnes sont venues se documenter sur les gestes à faire au quotidien pour diminuer leurs déchets.

**Résultats du sondage encourageants.** Une soixantaine de personnes ont accepté de répondre à un sondage concernant les actions en faveur de la réduction des déchets.

La majorité d'entre d'eux (85% des personnes interrogées) évitent le gaspillage alimentaire, 78% utilisent des

sacs réutilisables, et 66% font du compost.

Parmi les gestes les moins effectués par ces personnes, il y a l'utilisation de piles réutilisables (29%) et la pose d'un autocollants STOP-PUB sur leur boîte aux lettres (24%).

Nous devons faire en sorte que ces résultats, bien qu'ils soient encourageants, s'améliorent dans un proche avenir.



Le stand du SMICOTOM à l'entrée de l'hypermarché Carrefour de Lesparre.

### Achats futés = moins de déchets

**Le chariot idéal** regroupe des produits générant peu de déchets : produits réutilisables, sans emballages, en éco-recharge, avec une grande contenance, avec un emballage recyclable, concentré...

**Le chariot à éviter** regroupe à l'opposé, des produits générant beaucoup de déchets : barquettes individuelles, capsules, lingettes...

## Faites le vide dans votre boîte aux lettres

Pour les personnes désireuses de ne plus recevoir le flot incessant de publicités, le SMICOTOM vient d'éditer un autocollant STOP-PUB.

**Pro-pub ou anti-pub ?** Il y a ceux qui attendent les publicités avec impatience afin de connaître les promotions du moment et il y a ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte.

Pour ces derniers, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant « STOP-PUB » mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Néanmoins, ces autocollants permettent de recevoir l'information de sa collectivité (bulletin municipal, bulletin d'information

du SMICOTOM, ...).

**1 000 tonnes de papiers en moins.** Bien sûr, chacun fait comme il veut mais il faut savoir que ces imprimés non sollicités représentent annuellement 31 kg par foyer soit 13 kg par habitant.

A l'échelle du SMICOTOM, cela représente environ 1 000 tonnes.

**Comment obtenir un STOP-PUB ?** L'autocollant STOP-PUB est disponible dans votre mairie, dans les déchèteries ou directement au bureau du SMICOTOM à Saint-Laurent Médoc.



L'autocollant STOP-PUB du SMICOTOM

### Consultez les promotions sur internet

Il vous suffit de taper [prospectuschezmoi.com](http://prospectuschezmoi.com) sur votre moteur de recherche et ensuite de saisir votre code postal et le tour est joué.

De plus, sur les sites de certaines enseignes, il est possible de consulter les promotions du moment.



## La prévention vue par le Président

*Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin d'un changement : ne pas produire toujours plus de déchets sous prétexte qu'ils sont recyclés, mais en produire moins et gérer autrement les déchets existants.*

*L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire sa production de déchets, en lui donnant aussi des clés pour agir au quotidien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.*

*Concrètement, il s'agit d'avoir au quotidien des gestes simples comme donner les objets dont nous n'avons plus besoin ou encore utiliser des produits moins toxiques pour l'environnement et la santé humaine...*

*Relevons à nouveau ce défi en entrant ensemble dans cette dynamique de prévention des déchets pour distinguer et préserver notre territoire !*

Jean -Bernard Dufourd